

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**12 décembre 2016**  
(GIS 2016 - NR #10)

**Genesis Metals annonce de nouveaux résultats d'analyses du ré-échantillonnage du gîte Chevrier. Résultats comprenant 6.83 g/t Au / 5.4 m incluant 11.08 g/t Au / 3.4 m**

**Vancouver, Colombie-Britannique** – Genesis Metals Corp. (TSX-V :GIS) (« Genesis » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer les résultats du ré-échantillonnage des carottes de forage des programmes antérieurs réalisés par d'autres sociétés de 1989 à 2008 pour le projet aurifère Chevrier (le « projet ») détenu à 100 % par la Société et situé près de Chibougamau, au Québec. Ces nouveaux résultats viennent en complément du communiqué publié par la Société le 17 novembre 2016 et le 6 décembre 2016.

La Société a ré-échantillonné quatorze trous de forage sur la zone principale du gîte Chevrier pour valider les teneurs en or, autant les plus élevées que les plus faibles. Au total, 574 échantillons ont été analysés. Les résultats des intervalles réanalysés provenant de neuf forages réalisés par Geonova en 1996 et en 1997 ont été publiés par la Société. Les résultats du ré-échantillonnage et de réanalyse de 5 trous forés par Minnova de 1989 à 1991 sont présentés ci-dessous. Une carte montrant la localisation des trous de forage sera disponible sous peu sur le site Web de la Société. Les meilleurs résultats d'analyse comprennent :

- 6.83 g/t Au / 5.4 m incluant 11.08 g/t Au / 3.4 m et 17.97 g/t Au / 0.65 m dans le forage FA-51
- 3.02 g/t Au / 12.3 m incluant 6.67 g/t Au / 1.5 m dans le forage DO-43
- 2.46 g/t Au / 14 m incluant 4.56 g/t Au / 3.5 m dans le forage DO-43
- 2.38 g/t Au / 9.2 m incluant 4.01 g/t Au / 1.1 m dans le forage DO-20

Le tableau et le graphique XY ci-dessous permettent une comparaison des résultats du programme de réanalyse. Les 14 trous de forage ré-échantillonnés représentent près de 12 % des 123 trous qui ont été forés antérieurement sur la zone principale du gîte Chevrier par d'autres sociétés. Le graphique XY montre une étroite correspondance entre les analyses de carotte originales et les résultats d'analyses du ré-échantillonnage de la Société.

Les nouvelles données d'analyse appuient les résultats de ces forages antérieurs et contribuent à l'objectif de la Société de valider les résultats d'analyse publiés avant la mise en œuvre du Règlement 43-101.

Brian Groves, chef de la direction de Genesis, déclare : "Ces derniers résultats de notre programme de ré-échantillonnage et d'analyse des carottes de forage existantes provenant de travaux d'autres sociétés avant le Règlement 43-101 assurent un haut niveau de confiance dans les résultats des travaux antérieurs. Maintenant nous nous concentrons sur la compréhension du contrôle de la mise en place de la minéralisation dans la zone principale et, ailleurs, sur l'ensemble de la propriété couverte par cette prometteuse ceinture de roches vertes. Cette compréhension nous guidera lors de la planification des futurs programmes de forages."

## Activités Futures

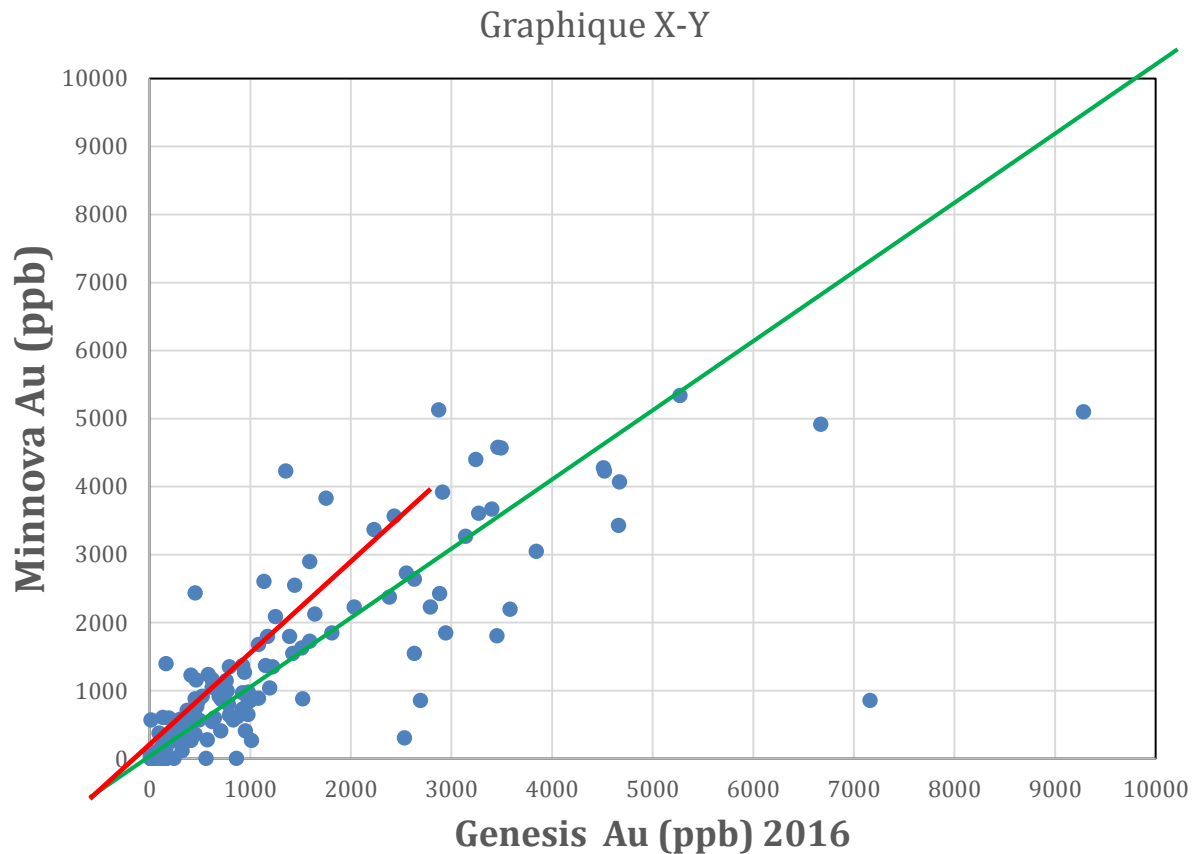
La Société anticipe les activités suivantes pour la prochaine année :

1. Modélisation géologique de la zone principale qui permettra une compréhension du contrôle de la minéralisation et assurera une plus grande pertinence dans le choix de nos cibles de forages.
2. Evaluer la priorité des cibles d'exploration mise à jour par la compilation géologique de toutes les données de la propriété Chevrier qui sera disponible sous peu.
3. Levé géophysique au début de l'année 2017 afin de définir les meilleures cibles dans les zones à prioriser.
4. Sur les cibles géophysiques, de la cartographie géologique et de l'échantillonnage afin d'établir les meilleurs cibles forages.

<b>RÉSULTATS DU RÉ-ÉCHANTILLONNAGE DE CAROTTES</b>			
<b>Nouvelles analyses de Genesis Metals comparées aux analyses originales de Minnova</b>			
<b>FORAGE</b>	<b>DE</b>	<b>A</b>	<b>MEILLEURS INTERVALLES</b>
	(m)	(m)	
DO-43	174	174.6	Genesis: 9.28 g/t Au/0.6 m Minnova: 5.10 g/t Au/0.6 m
DO-43	179.1	191.4	Genesis: 3.02 g/t Au/12.3 m incluant 6.67 g/t Au/1.5 m Minnova: 2.56 g/t Au/12.3 m incluant 4.92 g/t Au/1.5 m
DO-43	207.2	221.2	Genesis: 2.46 g/t Au/14 m incluant 4.56 g/t Au/3.5 m Minnova: 2.62 g/t Au/14 m incluant 4.90 g/t Au/3.5 m
FA-51	184.1	189.5	Genesis: 6.83 g/t Au/5.4 m incluant 11.08 g/t Au/3.4 m et 17.97 g/t Au/0.65 m Minnova: 6.98 g/t Au/5.4 m incluant 9.71 g/t Au/3.4 m et 11.00 g/t Au/0.65 m
FA-51	209.7	211.95	Genesis: 2.56 g/t Au/2.25 m incluant 4.52 g/t Au/0.75m Minnova: 3.34 g/t Au/2.25 m incluant 4.23 g/t Au/0.75m
FA-51	214.9	215.7	Genesis: 4.66 g/t Au/0.8 m Minnova: 3.43 g/t Au/0.8 m
FA-51	254.25	255.3	Genesis: 2.03 g/t Au/1.05 m Minnova: 2.23 g/t Au/1.05 m
FA-51	264.6	270.05	Genesis: 1.14 g/t Au/5.45 m Minnova: 1.74 g/t Au/5.45 m
FA-51	271.3	272.8	Genesis: 3.84 g/t Au/1.5 m

			Minnova: 3.05 g/t Au/1.5 m
FA-51	317.9	322.5	Genesis: 1.53 g/t Au/4.6 m Minnova: 1.78 g/t Au/4.6m
FA-51	326.35	327.9	Genesis: 3.14 g/t Au/1.55 m Minnova: 3.27 g/t Au/1.55 m
DO-20	131.2	132.65	Genesis: 2.94 g/t Au/1.45 m Minnova: 1.85 g/t Au/1.45 m
DO-20	143.75	144.6	Genesis: 2.87 g/t Au/0.85 m Minnova: 4.17 g/t Au/0.85 m
DO-20	150.7	159.9	Genesis: 2.38 g/t Au/9.2 m incluant 4.01 g/t Au/1.1 m Minnova: 2.87 g/t Au/9.2 m incluant 4.35 g/t Au/1.1 m

**Les largeurs de forage indiquées ne sont pas des épaisseurs vraies car les informations disponibles ne permettent pas de les déterminer.**



Les résultats d'analyse obtenus par Minnova sont de nature historique. La Société est d'avis que la comparaison des résultats présentée dans le tableau précédent témoigne de la validité des résultats historiques et que ces résultats sont pertinents et fiables. La Société considère également que toute

variance des valeurs d'analyse entre les résultats de Minnova et de Genesis est causée par la présence de grains d'or libres dont la distribution à l'intérieur de la zone minéralisée peut être aléatoire.

### **Assurance qualité et contrôle de la qualité**

Toutes les carottes de forage examinées et ré-échantillonnées étaient entreposées sur le site de l'ancienne mine Copper Rand à Chibougamau. La Société a procédé à une vérification diligente pour réviser et confirmer la provenance des carottes, notamment : 1) la confirmation des numéros des trous de forage sur les boîtes de carotte en se rapportant aux numéros des trous de forage dans les rapports de travaux statutaires déposés par Minnova et par Geonova au gouvernement du Québec (MERN – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles); 2) la comparaison entre la description des journaux de forage des mêmes rapports de travaux statutaires et l'examen visuel des carottes par les représentants de la Société; 3) la confirmation des intervalles des échantillons analysés, des étiquettes d'analyse et des certificats d'analyse en se rapportant à ceux mentionnés dans les rapports de travaux statutaires.

Les carottes du forage réalisé par Minnova avaient été sciées en deux moitiés et une moitié avait été envoyée pour analyse. La moitié restante demeurée dans la boîte et mise à la disposition de la Société a été entièrement échantillonnée par Genesis, en respectant rigoureusement les intervalles d'échantillonnage utilisés à l'origine par Minnova. Avant de prélever les échantillons, les carottes fendues ont été redécrites et photographiées systématiquement.

Tous les échantillons prélevés dans les boîtes de carottes et la nouvelle tranchée ont été envoyés aux laboratoires de SGS à Québec pour la préparation des échantillons, puis à Lakefield en Ontario pour analyse. À leur arrivée, tous les échantillons ont été triés et vérifiés à partir du formulaire d'envoi d'échantillons avant d'être transportés au laboratoire de préparation. Tous les échantillons reçus par SGS sont inscrits au registre et triés selon le système de gestion de l'information de laboratoire de l'entreprise. Les échantillons sont vérifiés à partir de la liste d'envoi de la Société. Au besoin, les échantillons sont par la suite séchés à 60 °C. Tous les échantillons sont broyés jusqu'à ce qu'au moins 90 % de l'échantillon traverse une maille 10. Par après, les échantillons sont soumis au diviseur à riffles et une aliquote d'approximativement 1 000-1 500 grammes est pulvérisée jusqu'à ce que 85 % des particules passent une maille 150. L'or est analysé par pyroanalyse sur une fraction de 50 g avec un fini par AES et un fini gravimétrique si l'échantillon a une teneur supérieure à 10 g/t. Pour le contrôle de la qualité, dans chaque lot envoyé, des échantillons de référence et des échantillons stériles sont insérés à intervalles réguliers dans le flux d'échantillons. Les données ont été révisées par Robert Banville, ing., Personne Qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

André Liboiron, géo., directeur de l'exploration de la Société et Personne Qualifiée tel que défini dans le Règlement 43-101 pour le projet Chevrier, a supervisé et approuvé le contenu scientifique et technique divulgué dans le présent communiqué de presse.

### **À propos de Genesis Metals**

Genesis Metals cherche avant tout à mettre en valeur le projet aurifère Chevrier situé à 35 km au sud-ouest de Chibougamau, au Québec. Le projet est situé le long de la Zone de déformation de Fancamp, à 15 km au nord-est des minéralisations à haute teneur en or de Monster Lake.

Genesis détient également 100 % du projet October Gold, un projet d'une superficie de 203 km<sup>2</sup> situé dans la ceinture de roches vertes de Southern Swayze, dans le canton de Benton en Ontario. Ce projet se trouve à 35 km au nord-ouest du dépôt Côté d'IAMGOLD et à 50 km au sud-est du dépôt d'or Borden de Goldcorp.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Brian Groves »

« Jeff Sundar »

Brian Groves  
Chef de la direction et administrateur

Jeff Sundar  
Premier vice-président et administrateur

409, Granville Street, bureau 1500, Vancouver, CB V6C 1T2

Téléphone : 604 646-8356

Télécopieur : 604 484-7155

Courriel : [js@genesismetalscorp.com](mailto:js@genesismetalscorp.com)

Site Web : [www.genesismetalscorp.com](http://www.genesismetalscorp.com)

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.*

*Certains énoncés dans le présent communiqué de presse, y compris les énoncés concernant l'utilisation prévue du produit du placement privé, constituent de l'information prospective ou des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables. En formulant les énoncés prospectifs, la Société a considéré certains facteurs et certaines hypothèses, lesquels sont fondés sur les convictions actuelles de la Société ainsi que sur les hypothèses faites par la Société et sur l'information dont elle dispose à l'heure actuelle, y compris que la Société sera en mesure d'obtenir toute approbation requise par les gouvernements et autres organismes de réglementation afin de réaliser les activités d'exploration et de développement planifiées par la Société ; que la Société sera en mesure de disposer du personnel et de se procurer les équipements et les fournitures nécessaires à ses activités d'exploration et de développement en quantité suffisante et en temps opportun ; que les résultats actuels des activités d'exploration seront conformes aux attentes de la direction. Même si la Société considère ces hypothèses comme raisonnables compte tenu de l'information présentement disponible, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes et les énoncés prospectifs du présent communiqué sont soumis à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent notamment que la Société n'est pas en mesure d'obtenir les approbations réglementaires requises en temps opportun, si tant est qu'elles soient octroyées ; que les résultats réels des activités d'exploration de la Société diffèrent des résultats attendus par la direction ; que la Société n'est pas en mesure d'obtenir n'importe quelle approbation réglementaire exigée par les gouvernements ou qu'il y ait des retards ; que la Société n'est pas en mesure de se procurer les équipements et les fournitures*

*nécessaires en quantité suffisante et en temps opportun. Les lecteurs sont ainsi avisés qu'ils ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'a pas l'intention d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou pour toute autre raison et décline toute intention ou obligation de le faire, sauf si requis par la loi.*